

Délibération n° 2017-323

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES ANNÉES 2017 ET 2018 AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET DU STATIONNEMENT VÉLO

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice : 78
Présents : 54
Présents et représentés : 70
Votants : 70

Le mercredi 22 novembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 16/11/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinais-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy

Délibération n° 2017-323

Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Jean-François VIGIER donne pouvoir à Mme. Irène BESOMBES
 Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU
 Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS
 M. Francisque VIGOUROUX donne pouvoir à Mme. Patricia LECLERCQ
 Mme. Anne BERCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre MEUR
 Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Rémi BETIN
 M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE
 Mme. Bouchra LAOUES donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN

M. Mustapha MARROUCHI donne pouvoir à M. Dawari HORSFALL
M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE
Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA
M. Grégoire de LASTEYRIE donne pouvoir à M. Pierre COSTI
M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. Patrice GILBON
Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Thomas JOLY

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DELAHAYE

Objet : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES ANNÉES 2017 ET 2018 AUPRÈS DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET DU STATIONNEMENT VÉLO

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Michel BOURNAT.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 2 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU le Plan Vélo Régional adopté par l'assemblée de la Région Ile-de-France le 18 mai 2017 ;

VU la délibération n°2017-152 du Conseil communautaire du 28 juin 2017 portant approbation des statuts de la Communauté Paris-Saclay ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Communauté Paris-Saclay de contribuer au développement des modes de circulations douces ;

CONSIDÉRANT les possibilités de subventions par la Région Ile-de-France, dans le cadre du Plan Vélo Régional ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission n°3 « Développement durable, Transition énergétique, Hydraulique, Agriculture et Protection de l'environnement » en date du 7 novembre 2017 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. SOLLICITE de la Région Ile-de-France l'attribution de subventions dans le cadre de :
 - la réalisation d'itinéraires et équipements cyclables à travers des opérations qui visent le développement des itinéraires cyclables d'accès au réseau de transport public, aux équipements régionaux, aux pôles d'emploi et d'éducation ;
 - la généralisation du partage de la rue (apaisement de la circulation et mise en double sens cyclables des voiries en sens unique) ;
 - le développement d'une offre de stationnement vélo dans le cadre de plans globaux ;
 - le jalonnement des liaisons cyclables ;
 - le suivi et l'évaluation ;
 - le développement des services à destination des cyclistes ;
2. DIT que les dépenses et recettes seront inscrites aux budgets des années concernées, chapitres, fonctions et articles nécessaires ;

Délibération n° 2017-323

3. AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait et délibéré le mercredi 22 novembre 2017

Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (70 VOIX)

70 POUR :

Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Michèle DESCAMPS, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Gilles GOBRON, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline

Délibération n° 2017-323

FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M.
Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2017-1122 - Luc 122219-DE
Date AR Préfecture : 29.11.2017